

Ministère de l'Éducation Nationale

UNIVERSITÉ DE TOURS

LICENCE

Vu le décret n°84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu l'arrêté ministériel du 7 octobre 1999 relatif aux habilitations de l'Université de Tours à délivrer des diplômes nationaux de second cycle

Vu les pièces justificatives produites par Mme ASTRID JAMET, née le 30 septembre 1978 à CHATELLERAULT (086), en vue de son inscription à la Licence de PSYCHOLOGIE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la LICENCE DE PSYCHOLOGIE, *mention passable*

est décernée à **Mme ASTRID JAMET**

au titre de l'année universitaire 1999-2000.

Le titulaire

N° TOURS 2714332

/2001199905476

Le Président

Jacques GAUTRON

Fait à Orléans, le 23 février 2001

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

Christian NIQUE